



BUREAU COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Mercredi 8 Juillet 2020

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Réunion téléphonique : BONNET Philippe, BUREAU Christian, GODREAU Michel, BROSSARD Christophe

Assistent : les techniciens salariés : MAJCHRZAK Laurent – GIUNTINI Guillaume – HENNAULT Sébastien

Excusés : BRETON Nathalie – COUTANT Nicolas

Début de la réunion téléphonique : 11 heures





CANDIDATURES ELITE

Le Bureau du JT rappelle la procédure de sélection des candidatures ELITE U12, U13, U15, U17 et U18.

- Envoi aux clubs de la fiche de candidature et mise en ligne sur site internet : juin 2020.
- 24 juin : date d'échéance de la réception des dossiers.
- 24 juin au 06 juillet : étude des dossiers.
- 08 juillet : validation par le Bureau du Département Jeunes et techniques sous réserve que les clubs retenus soient d'une part, à jour de leur cotisations et des sommes dues auprès des instances et d'autre part, qu'ils bénéficient d'un créneau d'occupation d'installations sportives pour accueillir leurs matchs à domicile.

Et les critères de sélections :

- Critères qualitatifs : résultats sportifs de la saison catégorie inférieure, et catégorie concernée, label, encadrement technique
- Critères quantitatifs : nombre de licenciés jeunes et licenciés de la catégorie concernée
- Critère Politique Technique fédérale : participation aux différentes actions techniques.
- Critères Renseignements club : Projet clubs, prêt infrastructures, membres commission et Amicale.
- Critères « argumentation » : justification de la candidature
- Critère « régulation District » : avis du Bureau JT sur la candidature : projet club, cohérence de la demande, pertinence du dossier, retards, dossier incomplet.
- Le Bureau se réserve le droit de refuser une candidature en cas de tricherie avérée sur les fiches ou d'éléments contraires à l'éthique sportive et aux règlements des compétitions de jeunes.



CANDIDATURES U12

Le Bureau procède ainsi à l'étude des 14 candidatures :

En vert : toutes les équipes U12 retenues.

Les 14 candidatures ont été retenues sous réserve que les équipes bénéficient d'un créneau d'occupation de leurs installations sportives.

Le championnat U12 se déroulera de Septembre à Décembre en phase de brassage, puis de janvier à mai en phase de niveaux.

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive.

EB SAINT CYR	VALIDE
CHAMBRAY FC	VALIDE
TOURS FC	VALIDE
AC AMBOISE	VALIDE
JOUE FCT	VALIDE
AVOINE OCC	VALIDE
AS MONTS	VALIDE
FC MONTLOUIS	VALIDE
FC OUEST TOURANGEAU	VALIDE
SC AZAY CHEILLE	VALIDE
SC LA CROIX Entente	VALIDE
AS TOURS SUD	VALIDE
RACING LA RICHE	VALIDE
ACP TOURS	VALIDE



CANDIDATURES ELITE U13

Le Bureau procède ainsi au classement des 24 candidatures :

En vert : équipes U13 retenues.

En rouge : équipes non retenues.

La phase de Brassage se déroulera de Septembre à Décembre.

2 poules de 8 équipes maximum constitueront le brassage Elite.

Matchs allers simples.

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive pour la composition des poules.

Classement	CLUB	Points
1er	AVOINE OCC	120
2e	USSP FOOTBALL	108
3e	MONTLOUIS AS	105
4e	TOURS FC	102
5e	FC VAL	93
6e	CHANCEAUX AS	92
7e	FC OUEST TOURANGEAU	88
8e	AS PAYS DE RACAN	88
9e	RICHELAIS JS	85
10e	AF BOUCHARDAIS	83
11e	CHAMBRAY FC	81
12e	FC 2M	81
13e	EB SAINT CYR	80
14e	LOCHES AC	78
15e	AC AMBOISE	78
16e	ACP TOURS	76
17e	SC AZAY CHEILLE	74
18e	JOUE FCT	73
19e	RACING LA RICHE	71
20e	AF BOURGUEILLOIS	69
21e	APFSM	64
22e	Ent FONDETTES LUYNES	63
23e	ES NOTRE DAME D'OE	57
24e	ESVRES AS	48



CANDIDATURES ELITE U15

Considérant le nombre de points attribués par le Bureau à chaque équipe pour chaque critère indiqué en préambule,
Considérant que les 16 premières candidatures sont acceptées en Brassage Elite,

Le Bureau procède ainsi au classement des 18 candidatures reçues :

En vert : équipes U15 retenues

En rouge : équipes non retenues

La phase de brassage se déroulera de Septembre à Décembre.

2 poules de 8 équipes constitueront le brassage Elite.

Matches allers simples.

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive pour la composition des poules.

Classement	CLUB	Points
1	AVOINE OCC	114
2	CHAMBRAY FC	109
3	MONTLOUIS	98
4	EB SAINT CYR	90
5	Ent DESCARTES	89
6	CHANCEAUX	84
7	JOUE FCT	79
8	AMBOISE AC	79
9	USSP Football	78
10	AZAY CHEILLE	75
11	GATINE CHOISILLE	71
12	MONTS AS	70
13	RICHELAIS JS	70
14	LOCHES AC	67
15	ACP TOURS	59
16	RACING LA RICHE	54
17	ENT FONDETTES LUYNES	53
18	APFSM	41



CANDIDATURES U17

Considérant le nombre de points attribués par le Bureau JT à chaque équipe pour chaque critère indiqué en préambule,
Considérant que les 20 premières candidatures sont acceptées en Brassage Elite,

Le Bureau procède ainsi au classement des 20 candidatures reçues :

En vert : équipes U17 retenues

En rouge : équipes non retenues

La phase de brassage se déroulera de Septembre à Décembre.

3 poules de 6 à 8 équipes constitueront le brassage unique.

Matchs allers simples.

Le Bureau JT transmet cette sélection à la Commission Sportive pour la composition des poules.

Classement	CLUB	Points
1	FC MONTLOUIS	100
2	CHAMBRAY FC	87
3	FC OUEST TOURANGEAU	83
4	SA SAINT AVERTIN	80
5	FC GATINE CHOISILLE	78
6	AMBOISE	74
7	FA SAINT SYMPHORIEN	74
8	FC VERETZ AZAY	73
9	ENT DESCARTES	66
10	ENT PAYS RACAN	63
11	RICHELAIS JS	61
12	ENT FONDETTES LUYNES	59
13	FC 2M	58
14	LA RICHE	56
15	AZAY CHEILLE	56
16	ACP TOURS	48
17	LA CROIX EN TOURAINE	44
18	US PORTUGAISE JOUE	44
19	FC VAL DE BRENNE	43
20	ESVRES AS	41



CANDIDATURES ELITE U18

Considérant le nombre de points attribués par le Bureau JT à chaque équipe pour chaque critère indiqué en préambule,
Considérant que les 16 premières candidatures sont acceptées en Brassage Elite,

Le Bureau procède ainsi au classement des 14 candidatures reçues :

En vert : équipes U18 retenues

En rouge : équipes non retenues

La phase de brassage se déroulera de Septembre à Décembre.

2 poules de 8 équipes constitueront le brassage Elite.

Matches allers simples.

Le Bureau JT propose une relance auprès des clubs pour les 2 places manquantes sur la base des 2 retours les plus rapides et transmet cette sélection à la Commission Sportive pour la composition des poules.

Classement	CLUB	Points
1	AVOINE OCC	90
2	CHANCEAUX AS	89
3	VALLEE VERTE	79
4	USSP FOOTBALL	77
5	EB SAINT CYR	77
6	LOCHES AC	75
7	MONTS AS	70
8	AC AMBOISE	68
9	ENT FONDETTES LUYNES	68
10	RACING LA RICHE	61
11	AZAY CHEILLE SC	61
12	APFSM	59
13	NOTRE DAME D'OE	51
14	FC VAL CHER	49
15		
16		